

- Approbation du **procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 2 mai 2023**
- **Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal** conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
- **Compte-rendu des éventuelles décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations que lui a accordées le conseil municipal** par délibération n°2022D4 en date du 7 février 2022 (article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- Monsieur le Maire soumettra à l'assemblée, qui devra les approuver, les **éventuelles questions diverses qui se seraient présentées depuis l'envoi de la présente note de synthèse** et qui ne pourraient attendre la réunion du conseil municipal suivant.

ADMINISTRATION GENERALE

- 1- Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

FINANCES

- 2- Vote des subventions communales 2023 et de la subvention au CCAS et à l'ADMR
- 3- Fixation des tarifs de restauration scolaire (Ecole primaire privée Saint Louis, Ecole Primaire publique Andrée CHEDID) et accueil de loisirs pour l'année scolaire 2023-2024
- 4- Tarifs de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement

CULTURE

- 5- Tarifs des spectacles – Saison culturelle 2023/2024
- 6- Tarifs de l'école de musique pour l'année 2023-2024 et règlement intérieur

QUESTIONS DIVERSES : le cas échéant et telles qu'éventuellement annoncées par Monsieur le Maire en début de séance.

INFORMATIONS MUNICIPALES

AFFAIRES GENERALES

- 1- Planification des instances : calendrier du 2^{ème} semestre remis en séance

URBANISME / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 2- Implantation d'un pylône de téléphonie mobile au lieu-dit Baragan : recours gracieux formulé par un collectif contre la Déclaration Préalable n° 056 147 23 Y0022
- 3- Projet d'implantation d'un pylône téléphonique à La Ville Sauvage par FREE

CULTURE

- 4- Médiathèque La Parenthèse : programme des animations de juillet à septembre

PIECES JOINTES :

- **Procès-verbal du conseil municipal du lundi 2 mai 2023**
- **Note de synthèse de la séance du conseil municipal du vendredi 9 juin 2023**
- Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste :
 - ❖ **Décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs**
 - ❖ **Arrêté fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à désigner ou à élire**
- Vote des subventions communales 2023 et de la subvention au CCAS et à l'ADMR
 - ❖ **Tableau répertoriant les propositions de subventions**
 - ❖ **Tableau présentant le coût adhérent par association de la commune**
- Fixation des tarifs de restauration scolaire (Ecole primaire privée Saint Louis, Ecole Primaire publique Andrée CHEDID) et accueil de loisirs pour l'année scolaire 2023-2024 et Tarifs de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement :
 - ❖ **Tableau de calcul des coûts du service de la restauration scolaire**
 - ❖ **Etude des tarifs de restauration scolaire et ALSH sur le territoire d'ARC SUD BRETAGNE**
 - ❖ **Propositions de tarifs pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs**
- **Annexes (transmises uniquement par mail)**
- Tarifs de l'école de musique pour l'année 2023-2024 et règlement intérieur :
règlement intérieur du CAEM

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- **Compte-rendu de la commission subventions** en date du 3 mai 2023 : Rapporteur M. Patrick BUESSLER-MUELA – Conseiller délégué aux ressources humaines et à la démocratie participative
- **Compte-rendu de la commission des ressources humaines en date du 4 mai 2023 :** Rapporteur M. Patrick BUESSLER-MUELA – Conseiller délégué aux ressources humaines et à la démocratie participative
- **Compte-rendu de la commission culture en date du 11 mai 2023 :** Rapporteur M. Patrice RENARD – Adjoint à la culture et au patrimoine
- **Compte-rendu de la commission Enfance jeunesse /Affaires scolaires en date du 16 mai 2023 :** Rapporteur Mme Nathalie GRUEL – Adjointe à l'enfance jeunesse et aux affaires scolaires
- **Compte-rendu de la commission voirie en date du 23 mai 2023 :** Rapporteur M. Jérôme BLINO – Conseiller délégué à la voirie